

SOMMAIRE

Municipalite de Saint-Dominique	p. Z
Calendrier - Février 2024	p. 3
Procès-verbal (résumé)	p. 4
Taxes municipales	p. 5
Chronique historique	p. 6
Relevé 24 - Camp de jour	p. 7
FADOQ	p. 8
Fabrique	p. 9
Dek hockey et soccer estival	p. 10
Saint-Valentin	p. 11
Inscription scolaire	p. 12
Réinscription scolaire	p. 13
SARCA	p. 13
Chronique incendie	p. 14
Chronique travaux publics	p. 15
Les Trois Clochers	p. 15
Bibliothèquep	o. 16 à 18
Nos professionnels	p. 19
Accompagnement Camp de jour	p. 20

Tous vos articles
devront nous parvenir pour
le premier jour de chaque mois
avant 11 h
par courriel au
recep@st-dominique.ca



www.st-dominique.ca



loisirs@st-dominique.ca

Bien que toutes les candidatures seront analysées avec attention, nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues.



20nseil MINICIPAL







District nº 2







District nº 4



District nº 5



District nº 6





Administration

450 774-9939

Adj	ointe	admin	istrative
-----	-------	-------	-----------

Geneviève Phaneufposte 7

Adiointe à la direction

Catherine Matte-Perreault poste 0

Service d'inspection

Eddy Perez......poste 2 (Disponible les lundis, mardis et jeudis)

Directrice générale et greffière-trésorière

Christine Massé

Coordonnatrice aux finances

Patricia Gagnéposte 4

Coordonnateur aux travaux publics et ressources matérielles et Directeur général adjoint

François Daudelin

Coordonnatrice à la vie culturelle

Myriam Ménard.....poste 6 Coordonnatrice des loisirs

Valérie Lauzonposte 5 Greffière adjointe

Jolyane Lamarche

Services publiques

Service d'urgence	911
Bibliothèque Saint-Dominique	
Fabrique Saint-Dominique	450 773-0233
École de la Rocade	450 773-7223
SPAD (Société protectrice des animaux de Drummond)	1 855-472-5700
Contrôle animalier	

AVIS AUX ORGANISMES

Nous vous rappelons qu'une page vous est réservée.

Veuillez donc nous faire parvenir vos articles le ou avant le premier jour du mois, avant 11 h.

Coordonnées

Bureau municipal: 1199, rue Principale, Saint-Dominique (Québec) JOH 1LO

Téléphone: 450 774-9939 · www.st-dominique.ca

Heures d'ouverture : Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h



La Municipalité tient à vous aviser qu'elle ne se tient pas responsable des erreurs pouvant s'être glissées dans des textes reçus en format pdf qui lui sont fournis par nos organismes, comités et/ou associations externes.

FÉVRIER 2024

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
•				0	2	т
4 5 Dél réin sco	5 Début des réinscriptions scolaires pour 2024-2025	6 Séance du conseil	7	Atelier Bouger avec mon enfant 9h30 à 11h30 Pavillon des loisirs	o	10 Heure du conte Spécial Saint-Valentin 10h à la bibliothèque
⊤ I	12 Semaine de la pe	13 Semaine de la persévérance scolaire	14 Saint-Valentin	15 Je porte un vêtement vert pour encourager la persévérance scolaire!	16	17
18	19	20	21	22	23	Randonnée au clair de lune au Boisé de la Crête Gratuit inscription obligatoire (voir page Facebook Cardio Plein Air St-Hyacinthe)
25	26	27	Relevé 24 maintenant disponible sur votre compte Voilà	29		
	,		4			

PROCÈS-VERBAL DU 6 FÉVRIER 2024



PROVINCE DE QUÉBEC | MRC DES MASKOUTAINS | MUNICIPALITÉ DE SAINT-DOMINIQUE

Veuillez prendre note que la version complète du procès-verbal est accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au www.st-dominique.ca sous la rubrique Conseil municipal ou au bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Dominique, tenue le 6 février 2024, à 20 h.

CONSEIL

- > Le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire 9 janvier 2024.
- > Le Conseil municipal approuve les salaires payés au montant de 92 637,44 \$ et les comptes payés au montant de 381 067.83 \$.
- > Le Conseil municipal appuie la demande d'autorisation à la CPTAQ pour une nouvelle emprise projetée et une ligne d'alimentation d'énergie à 120 kV.
- > Le Conseil municipal autorise le lancement de l'appel d'offres pour les travaux d'aménagement d'une surface de jeux d'eau.
- > Le Conseil municipal autorise la démolition de la résidence située au 1117-1121, rue Raymond (lot 3 302 736) sur le territoire de la municipalité de Saint -Dominique.
- > Le Conseil municipal accorde un montant de 500 \$ au Comité de bassins versants Delorme et Ferré et au Comité des bassins versants des Douze et Métairie.
- > Le Conseil municipal mandate l'entreprise Abattage Larivée pour l'abattage d'arbres dans le 7° et le 9° Rang.
- > Le Conseil municipal mandate l'Organisme de bassin versant de la Yamaska (OBV Yamaska) pour procéder à la vérification des raccordements des gouttières de l'ensemble des résidences de la municipalité desservies par le réseau d'égout de la municipalité.
- > Le Conseil municipal accepte la contribution aux fonds de parcs, terrains de jeux et espaces naturels sous forme de contribution monétaire dans le cadre du projet domiciliaire des lots 3 966 598 et 6 512 367.
- > Le Conseil municipal procède à la constitution de l'organisation municipale de sécurité civile.
- > Le Conseil municipal procède à l'achat de chaises empilables pour le pavillon des loisirs.

- > Le Conseil municipal autorise l'embauche de toute l'équipe nécessaire pour la tenue du camp de jour estival 2024 ainsi que la tarification et les différentes autres activités.
- > Le Conseil municipal autorise le dépôt de demande d'aide financière dans le cadre de l'appel de projets, Printemps 2024, fait par le Fonds de développement rural.
- > Le Conseil municipal autorise les achats divers pour le service des incendies.

LÉGISLATION

- > Le Conseil municipal adopte le second projet de Règlement 2024-402 amendant le règlement 2017-324 intitulé règlement de zonage, afin d'autoriser certains usages de la classe d'usage commercial C3-2 dans la zone AM-4 ainsi que les usages résidentiels R1 et R7 dans une partie la zone P-1.
- > Le Conseil municipal adopte le Règlement numéro 2024-403 amendant le règlement 2017-324 intitulé règlement de zonage, afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé, en lien avec les normes applicables aux bâtiments patrimoniaux, ainsi qu'aux noyaux villageois en matière de démolition de bâtiments patrimoniaux.
- > Le Conseil municipal adopte le Règlement 2024-404 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de la municipalité de Saint-Dominique

Sous réserve du libellé final lors de l'adoption du procèsverbal par le Conseil.

Prendre note que le procès-verbal d'une séance n'est adopté qu'à la séance suivante du Conseil. Conséquemment, le procès-verbal n'est disponible en ligne que lors de son adoption.





VOUS AVEZ REÇU DERNIÈREMENT VOTRE COMPTE DE TAXES MUNICIPALES POUR L'ANNÉE 2024.

Si vous ne l'avez pas reçu, communiquer avec nous au numéro 450 774-9939, poste 0.

Votre premier versement de taxes municipales pour l'année 2024 viendra à échéance le lundi 4 mars 2024.

Nous vous invitons à nous faire parvenir votre paiement au plus tard le 4 mars 2024, afin de vous exempter des frais d'intérêts annuels de 12%.

En tout temps, il est possible de faire vos versements par Internet.

C'EST PLUS QU'UNE HISTOIRE DE CARRIÈRE





Germain Lagacé, un maire visionnaire

En 2023 disparaissait Germain Lagacé, un personnage marquant de l'histoire récente de Saint-Dominique. En effet, il aura dirigé le village, en tant que premier magistrat, pendant près de 25 ans. Il est né à Saint-Hyacinthe le 2 février 1935. Il fait ses études primaires à Saint-Dominique et ses études secondaires à Saint-Liboire. En 1956, il épouse Jeanne Chabot. Le couple s'établit d'abord à Montréal, où vient au monde leur première enfant, Isabelle. Rapidement, la famille décide de revenir dans la région et elle s'installe à Saint-Dominique, auprès des parents de Germain. Ce dernier, en plus de s'occuper des travaux de la ferme, exerce le métier de peintre. En 1959, la naissance de Benoit complète la famille.

Jeune parent, Germain s'implique dans sa communauté en devenant commissaire d'école à la Commission scolaire de Saint-Dominique en 1964, puis au



Germain Lagacé et son épouse lors de sa victoire en 2000. Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe, Fonds CH380 Le Courrier de Saint-Hyacinthe.

sein de la Commission scolaire régionale Yamaska dès 1969. En 1972, lors de la création de la Commission scolaire Val-Monts, il représente Saint-Dominique. Il devient également vice-président de la nouvelle entité, présidée alors par Jean-Claude Courchesne. Le siège social de la Commission scolaire se trouve à La Providence. Germain fait partie du comité d'information et des relations publiques de la Commission scolaire. En 1978, il devient président de la Commission scolaire Val-Monts jusqu'au démantèlement de celle-ci survenu en 1992. C'est à cette date que l'on décide de fusionner Val-Monts avec Saint-Hyacinthe. Germain Lagacé aura donc été le dernier président de Val-Monts. En 1993, en reconnaissance de son implication, il reçoit l'ordre du mérite scolaire.

Parallèlement à ses fonctions dans le milieu de l'éducation, Germain Lagacé s'implique également au niveau municipal. Il devient maire, d'abord de 1977 à 1979. C'est durant ce premier mandat que l'hôtel de ville emménagera sur la rue Deslandes. En 1983, il défait le maire sortant, Henri Longpré et redevient maire jusqu'en 2004, année où il décide de ne pas se représenter. En tout, il aura conduit la destinée du village pendant 24 ans. Durant son règne, Saint-Dominique se dote d'une bibliothèque. On règle également un problème récurrent, celui du prolongement du réseau d'égouts et d'aqueduc au secteur des Côtes. On procède également à l'agrandissement de la caserne de pompiers et du pavillon des loisirs. Il joue également un rôle important dans le projet de parc régional de la Crête Saint-Dominique qui verra le jour en 1998.

Amant de la nature, Germain est préoccupé par la cause environnementale. Il s'intéresse principalement à l'industrie de la récupération. En 1991, il fait partie d'une délégation qui se rend en Wallonie pour visiter une usine de compostage. Une entente est alors signée pour l'implantation d'une telle industrie au Québec. La même année, il est le président fondateur de la Régie intermunicipale de gestion des déchets, poste qu'il conserve jusqu'en 1995, année où il est remplacé par Raoul Charbonneau.

Après son départ de la mairie en 2004, le couple Lagacé s'installe à Saint-Hyacinthe, où Germain profite d'une retraite bien méritée. Il meurt le 22 septembre 2023 à l'âge de 88 ans.

Martin Ostiguy, Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe.



RELEVE 24

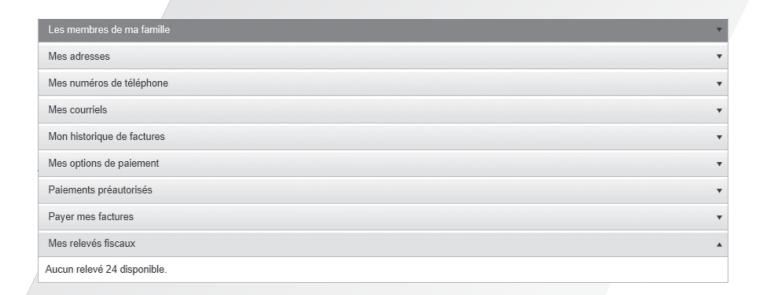
DU CAMP DE JOUR MUNICIPAL



Le relevé 24 pour le camp de jour de l'été 2023 sera disponible sur votre compte citoyen VOILÀ au plus tard le 28 février.

C'est seulement l'adulte responsable qui a effectué le paiement du camp qui recevra un relevé 24. Nous vous invitons à vérifier que votre dossier soit à jour avant le 31 janvier.

Pour toute question, il est possible de communiquer avec le service des loisirs. Aucun relevé papier ne sera envoyé. Il est de votre responsabilité de le récupérer sur votre compte citoyen dans la section loisirs / mon profil / mes relevés fiscaux.







SOUPER DES ANNIVERSAIRES À ST-DOMINIQUE

Le prochain souper des anniversaires aura lieu le mardi 27 février à 18 h. au sous-sol de l'église St-Dominique.

Prix 12 \$ pour les membres

14 \$ pour les membres FADOQ dela région

16 \$ pour les non-membres.

Prenez note que les membres FADOQ St-Dominique qui ont leur fête en fevrier, leur repas est gratuit. Veuillez téléphoner S.V.P. pour contirmer votre présence le plus tôt possible à Denise Paradis au 450 774-0729 ou à Carmen Boucher au 579 348-0574.

Merci. Nous vous attendons en grand nombre.

Toutes les personnes de 50 ans et plus, venez vous amuser avec nous soit aux jeux du mardi ou au bingo ou au souper du mois. Si vous voulez prendre votre carte de la FADOQ de St-Dominique appelez Jules Hamel au numéro 450 888-0468. Beaucoup d'avantages sont rattachés à la carte.

Bonne année à tous nos membres

Denise Paradis Secrétaire PROCHAINES ACTIVITÉS

Exercices de Viactive

le mercredi de 9h30 à 10h30 au sous-sol de l'eglise et c'est gratuit.

Jeux divers:

Cartes, Parcheesie, Billard, etc. Tous les mardis de 13 h 30 à16 h 30. C'est gratuit.

Bingo:

Prochain bingo le 1 mars 2024 à 19 h. pour les 18 ans et plus. Au sous-sol del'église.

Venez nous voir en grand nombre.

Merci à nos commanditaires lors du souper de Noël et merci aux personnes qui ont fait la demande.

- Miel Dubreuil
- FADOQ St-Dominique
- Maxi
- Métro
- · Municipalité St-Dominique
- Coiffe-ongle-Diane
- Esthétique St-Dominique
- Familiprix
- Boulangerie Ménard
- Porte Maskoutaine
- Bernard Tanguay
- Imprimerie St-Pie

> DES NOUVELLES DE LA FABRIQUE



À NOTRE PRIÈRE

NICOLE DAUDELIN décédée à Drummondville, le 28 novembre 2023 à l'âge de 75 ans, autrefois de Saint-Dominique. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Steeve (Johanne), Martin et Nathalie (Karl), sa sœur Sylvie (André), son frère Denis (Louise), sa belle-sœur Doris, ses filleuls Éric et Richard, ses neveux et nièces, autres parents et amis. Les funérailles ont été célébrées dans notre paroisse le 6 janvier 2024.

PAULINE JUTRAS, 70 ans, décédée le 9 décembre 2023, épouse de Yvon St-Pierre.

BRUNO CHICOINE, 86 ans, décédé le 7 janvier 2024, époux de Hélène Caron.

JACQUES LANGLOIS, 78 ans, décédé le 9 janvier 2024, conjoint de Lisette Mignot.

LUCILLE LAPOINTE, décédée le 22 janvier 2024, au Centre d'hébergement Marguerite D'Youville, à Drummondville, à l'âge de 98 ans. Elle était la fille de Émile Lapointe et Eugénie Lajoie. Elle laisse dans le deuil ses enfants, ses petits-enfants, son frère Georges-Henri (Réjeanne), autres parents et amis. Une liturgie de la Parole a eu lieu le 3 février à la Chapelle du complexe Lindsay de Drummondville suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Dominique dans le lot familial.

RENÉ LEGAULT, décédé à l'Hôpital Honoré-Mercier, le 2 février 2024, à l'âge de 74 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Lucie Ducharme, ses enfants Suzy (Rémi Daigle), Normand (Virginie Gauthier) et Robert (Jennifer Côté), ses petits-enfants Mélissa, Vicky, Alexis, Gabriel, David, Vincent, Danahé, Azalia, Émilie et Nolan et ses arrière-petits-enfants Tylan et James, ainsi que ses frères et sœurs Monique (Jacques Laurin) Micheline (Roch Gauthier), feu Richard (Diane Gaouette) et Sylvie (Paul Michaud), ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces et autres parents et amis. Les funérailles ont été célébrées dans notre paroisse le 17 février 2024, suivies de l'inhumation au cimetière paroissial.

CARÊME 2024 C'est sous le thème « Viens, Seigneur! Ouvre-nous le chemin » que nous sommes invités à vivre ce temps de conversion et de préparation à la fête de Pâques, cœur de la foi chrétienne, qui célèbre la résurrection du Christ. Chaque année, quelques jours avant Pâques, a lieu la période du Carême qui dure près de 40 jours. Elle commence le mercredi des Cendres, soit juste après Mardi Gras et se poursuit jusqu'aux fêtes de Pâques (du 14 février au 31 mars 2024) Pour les fidèles, le Carême est une période d'abstinence, de pénitence, de prières, d'aumône et de jeûne. Elle fait référence à la retraite que Jésus a effectuée dans le désert, où il s'est isolé pour méditer et prier pendant 40 jours.

BON CARÊME 2024

HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS

CARÊME ET SEMAINE SAINTE 2024 UNITÉ PASTORALE DES MOISSONS

MERCREDI DES CENDRES

Mercredi 14 février

19h00 Saint-Pie (+ Saint-Damase et Saint-Dominique)

19h00 Ste-Cécile (+ Roxton Pond)

CÉLÉBRATIONS DU PARDON

Dimanche 3 mars

14h00 Saint-Damase 19h00 Saint-Pie

Dimanche 17 mars

14h00 Saint-Dominique 19h00 Sainte-Cécile (+ Roxton)

SEMAINE SAINTE:

· Dimanche des Rameaux et de la Passion 24 mars :

9h00 Messe Saint-Damase 9h00 Messe Sainte-Cécile 10h30 Messe Saint-Pie 10h30 Messe Roxton Pond 14h00 Messe Saint-Dominique

· Mercredi Saint (27 mars) :

19h30 Messe chrismale à la Cathédrale (Saint-Hyacinthe)

TRIDUUM PASCAL:

· Jeudi saint (28 mars):

19h00 Roxton Pond (+Sainte-Cécile)

19h00 Saint-Damase (+ Saint-Pie et Saint-Dominique)

· Vendredi saint (29 mars) :

15h00 Saint-Dominique 15h00 Ste-Cécile 15h00 Saint-Damase 15h00 Roxton Pond

19h30 Saint-Pie (Mise en scène de la Passion)

· Veillée pascale (samedi 30 mars) :

20h00 Saint-Dominique (+ Saint-Pie, Saint-Damase,

Sainte-Cécile et Roxton Pond)

PÂQUES:

· Dimanche de Pâques (31 mars) :

9h00 Saint-Dominique
9h00 Sainte-Cécile
10h30 Roxton Pond
10h30 Saint-Pie
14h00 Saint-Damase

DEK HOCKEY ET SOCCER ESTIVAL





INSCRIPTIONS ESTIVALES À VENIR

Restez à l'affût de notre page Facebook pour plus de détails!



> ST-VALENTIN





Saint-Valentin

DÉCLAREZ VOTRE FLAMME À VOTRE PARTENAIRE DE FAÇON INSOLITE!

Montrez à tous l'amour qui vous unit en nous faisant parvenir votre photo préférée de votre couple. Le jour de la Saint-Valentin, vous verrez les photos défiler sur notre écran de diffusion situé au coin de la rue Principale et Saint-Dominique.

> Faites-nous parvenir votre photo au recep@st-dominique.ca avant le mardi 13 février, 16 h.



> INSCRIPTION SCOLAIRE











Programme Passe-Partout

Préparons votre enfant à son entrée à l'école!

Votre enfant aura 4 ans avant le 1^{er} octobre et vous souhaitez qu'il vive une première expérience positive avec l'école ? Inscrivez-le dès maintenant au programme Passe-Partout.

Activités

- Environ deux fois par mois, en journée, les enfants seront accompagnés pendant deux heures par une enseignante dans diverses activités ludiques et d'exploration du milieu scolaire.
- Huit fois dans l'année, en soirée, les parents et les enfants viendront partager des moments amusants et enrichissants à l'école. Les parents pourront aussi échanger sur différentes thématiques.

Durée

De **septembre** à **juin**

Inscription

En ligne, au www.csssh.gouv.qc.ca



centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe
Québec

Pour rejoindre l'équipe Passe-Partout : 450 773-8401, poste 6557

INSCRIPTION DES NOUVEAUX ÉLÈVES

Année scolaire 2024-2025

Du 19 février au 1er mars 2024

Tous les détails au

www.csssh.gouv.qc.ca





> RÉINSCRIPTION SCOLAIRE





RÉINSCRIPTION SCOLAIRE ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025



Du 5 au 16 février

Seul le parent « premier répondant » pourra faire la réinscription en se rendant sur le Mozaïk de son enfant pour compléter le formulaire.

Pour toute question, référez-vous au secrétariat de l'école.

> SARCA





après le 1er mars. **La formation professionnelle**

2° et 3° tour au cégep

professionnel.

Dans certains DEP, il est possible de faire une demande d'admission après le 1er mars lorsque le cours n'est pas complet. Également, il y a certaines formations professionnelles qui ouvrent des groupes à d'autres moments de l'année, comme en novembre ou en mars. Il est donc important de surveiller le programme qui vous intéresse afin de connaître les dates limites d'admission ainsi que le début des cours.

exigés pour les demandes au cégep et dans certains centres de formation

Si vous avez passé tout droit ou n'êtes pas accepté dans le programme visé, soyez rassuré qu'il y a un 2e et 3e tour. Cela signifie que vous pouvez faire des demandes dans les programmes où il reste de la place au cégep

Osez faire appel aux services SARCA offert dans votre municipalité gratuitement. Dans les cas où vous envisagez ou vous vous questionnez sur un retour aux études, une réorientation de carrières ou toutes questions en lien avec une profession.

Faire sa demande, avant le 1er mars!

Le 1er mars de chaque année est la date butoir au Québec pour faire une demande d'admission dans un centre de formation professionnel ou au cégep. Si vous ou votre enfant envisagez poursuivre des études post-secondaires à l'automne 2024, il est temps de passer à l'action pour l'inscription

Il est important de se préparer en vue du processus de demande d'admission afin d'avoir tout en main. Vous devez avoir votre code permanent, que vous pouvez retrouver sur vos bulletins et/ou relevés de notes. Il s'agit des 3 premières lettres de votre nom de famille et la première lettre de votre prénom suivi de 8 chiffres. Des documents peuvent être requis, comme le certificat de naissance, les bulletins et les relevés de notes. Des frais son

Audrev Gatineau

Conseillère en information scolaire et professionnelle audrey.gatineau@csssh.gouv.qc.ca · 450 773-8401, poste 6731







> CHRONIQUE INCENDIE



CONSEILS DE PRÉVENTION



Un hiver en toute sécurité





- Assurez-vous de toujours libérer les plinthes électriques, ou n'importe quelle autre source de chaleur, de toute matière combustible;
- * Déneigez toutes les issues de votre résidence afin de permettre une évacuation sécuritaire et rapide en cas d'urgence;
- Veuillez également vous assurer que toutes les portes ou issues s'ouvrent facilement pendant la saison froide (en les déneigeant ou en les déglaçant selon le cas).

Bonne saison hivernale!

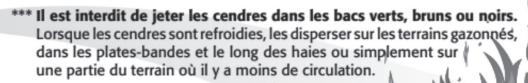


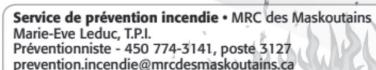


Les cendres chaudes

Voici quelques rappels sur la disposition des cendres:

- Utiliser une poubelle en métal avec un couvercle pour les ramasser, à la pelle. Éviter l'aspirateur;
- Les laisser refroidir de 24 h à 48 h avant de les manipuler;
- Si vous rajoutez des cendres dans la poubelle en métal, le délai d'attente doit recommencer à zéro;
- Placer la poubelle à l'extérieur, à 1 mètre de distance minimum de tout matériel combustible ou de la résidence;
- Attendre minimalement 7 jours avant de les disperser; ***
- Entreposer seulement le bois nécessaire pour 1 ou 2 utilisations maximum. Le restant devrait être gardé à distance ou à l'extérieur.

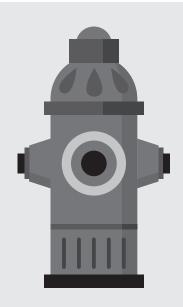






> CHRONIQUE TRAVAUX PUBLICS





RAPPEL

Le réseau de distribution de l'eau potable de la municipalité, lors de sa conception, n'avait pas été conçu pour permettre l'utilisation des bornes-fontaines par les services incendies. À Saint-Dominique, petites ou grosses, ces dernières sont des équipements permettant aux travaux publics de rincer le réseau une à deux fois l'an.

Il est probable qu'elles pourraient servir dans une moindre mesure en cas d'incendie, mais certainement pas lors de l'attaque initiale lors d'un incendie.

Lorsque votre assureur vous demandera la distance entre la bornefontaine et votre résidence, pensez à bien le renseigner.

> LES TROIS CLOCHERS





Lundi 26 février, 19 h 15 au 21 Place Mauriac, Saint-Liboire

La Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers » (SHELTC) recevra le lundi 26 février 2024 Yves Winter, horticulteur, ayant œuvré au Jardin botanique de Montréal durant plusieurs années. Il aime particulièrement transmettre ses connaissances et expériences acquises au cours de sa carrière et faire la promotion de l'horticulture et de l'écologie à titre de président de la SHELTC.

Vous pensez renouveler certains végétaux dans vos plates-bandes? Vous hésitez entre annuelles ou vivaces? Ne manquez pas cette conférence.

Le sujet de cette conférence présentée à 19 h 15 : Vivaces et annuelles, la vérité





Date: 26 février 2024

Heure: 19 h 15

Lieu: 21 Place Mauriac. Saint-Liboire

(Salle communautaire)

Coût: Gratuit pour les membres et

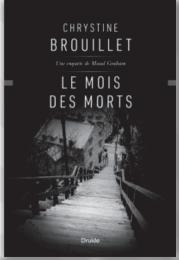
7 \$ pour les non-membres







Quelques nouveautés!













Manan

CllS
CllS
In maternité sans filtre ni tabou

Jessica Barker





>



Le journal créatif

12 MARS 18H30

À la bibliothèque

Atelier pour ados et adultes

Exploration de l'écriture, du dessin, du collage et de la création dans le format d'un journal



SUR INSCRIPTION AU COMPTOIR OU PAR TÉLÉPHONE



LA RELÂCHE 4AU10 MARS A LA BIBLIOTHEQUE

ACTIVITÉS SPÉCIALES

Lundi

9h à 16h

10H: ATELIER DE PEINTURE SUR ROCHES

Mardi

13h à 20h30

13H: JEUX DE SOCIÉTÉ

Mercredi

9h à 12h 17h30 à 20h30 10H: ATELIER DE BRICOLAGE

HORAIRE RÉGULIER

Jeudi

17h30 à 20h30

Samedi Dimanche

9h à 15h

INFORMEZ-VOUS SUR NOS TROUSSES DE JEUX ET, D'ACTIVITES À EMPRUNTER

BIBLIOTHÈQUE - HEURE DU CONTE



Heure du conte



SAMEDI 10 FÉVRIER 10 H À LA BIBLIOTHÈQUE

















PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT AU CAMP DE JOUR

- POUR ENFANTS ÂGÉS DE 5 À 12 ANS,
- PRÉSENTANT UNE OU PLUSIEURS PARTICULARITÉS :
 TDAH, TDA, DÉFICIENCE PHYSIQUE,
 INTELLECTUELLE / TRISOMIE / TROUBLE DU SPECTRE
 DE L'AUTISME (TSA) / TROUBLES D'OPPOSITION /
 PROBLÈME DE SANTÉ NÉCESSITANT DES SOINS
 OU LA PRISE D'UN MÉDICAMENT
 SUR LES HEURES DU CAMP DE JOUR
- RÉSIDENT DE SAINT-DOMINIQUE

VOUS HÉSITEZ À INSCRIRE VOTRE ENFANT AU PROGRAMME?

Il est toujours possible de discuter de la situation avec les responsables du camp. Lorsque vous inscrivez un membre de votre famille à ce programme, le camp de jour de Saint-Dominique reçoit l'accompagnement du CISSS et de leurs partenaires (incluant la Commission scolaire). Ce programme permet d'engager le bon nombre d'employés et de les former adéquatement. Il permet également d'acquérir et de créer du matériel adapté pour chaque enfant.

INSCRIPTION AU PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

Pour les 8 semaines du camp de jour estival, un plan d'encadrement sera élaboré pour votre enfant dans le but de faciliter sa participation aux activités et son intégration à la vie du camp de jour.

- Remplir le formulaire disponible sur le site www.st-dominique.ca section loisirs et culture / camp de jour
- Faire parvenir le formulaire par courriel : loisirs@st-dominique.ca